OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION

N°. 1/017

En application des dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département de l'OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que le laboratoire de

KETTERTHILL S.A.
8, avenue du Swing
L-4401 Belvaux

possède, conformément aux critères de la norme **ISO 15189 : 2022**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au **07 décembre 2025**, est soumise à une surveillance périodique.

Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **20 janvier 2025**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous http://www.portail-qualite.lu

OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE

1004477